

A Blois, le 10 janvier 2024

SUPPRESSIONS D'EMPLOIS 2024 :
LA REALITE DERRIERE LES CHIFFRES

Les suppressions d'emplois à la DGFIP ressortent, en 2024, à 200 emplois (chiffres du Projet de Loi de Finances 2024). Tant que notre administration enregistrera des suppressions d'emplois, ininterrompues depuis 2002, nous n'aurons aucune raison de nous réjouir.

PLF 2016	PLF 2017	PLF 2018	PLF 2019	PLF 2020	PLF 2021	PLF 2022	PLF 2023	PLF 2024
-2130	-1630	-1600	-2130	-1500	-1800	-1600	-850	-200

La DGFIP bénéficie cette année d'un nombre important de transfert d'emplois, au titre des taxes douanières, des taxes d'urbanisme et de la création des centres de gestion financière. Ainsi, la DGFIP connaîtra une évolution positive de ses emplois à +148 au titre du PLF 2024. Le volume des transferts (+348) compense ainsi le volume des suppressions, de sorte que le niveau des emplois fera apparaître un solde positif de 148 emplois à la DGFIP.

Rappelons toute de suite que ces transferts ont été, la plupart du temps, minorés mais aussi et surtout qu'ils s'accompagnent de nouvelles missions dont la charge réelle n'est jamais réellement mise en avant.

N'oublions pas que ce solde positif d'emplois repose sur des chiffres moins réjouissants : des suppressions qui reposent sur les directions départementales et régionales et toujours majoritairement sur la catégorie C. Sur l'ensemble des DDFIP/DRFIP, on recense bien la suppression de 155 postes : -62 A+ (tous grades confondus), +180 A, -27 B et -246 C.

Pour le Loir-et-Cher, ce sera **7 suppressions nettes du TAGERFIP**, soit tout d'abord la création de trois postes : **+2 B** fléchés au titre des transferts de mission au SIE (recouvrement des contributions indirectes) et SDIF (taxe d'urbanisme) ; **-7 B** (-2 géomètres, -2 EDR, -2 Direction, -1 SDIF) ; **-3 C** (SIE, SIP Blois, Direction). Un emploi A est implanté au SGC Romorantin, prélevé sur le PRS, et un emploi B est implanté au PRS (soit **+1 B**)
Parallèlement, la démétropolisation du SIE des Hauts-de-Seine vers Vendôme au 1/9/2024 se traduit par un transfert de 33 emplois : 2 A+ (IP et IDIV), 2 A, 20 B, 9 C.

Voici le tableau des suppressions d'emplois par grades et services dans notre département pour 2024 :

	A+	A	B	C	TOTAL
Antenne SIE Vendôme	+2	+2	+20	+9	+33
SIE			+1	-1	-
SDIF			-3 / +1		-2
SIP Blois				-1	-1
Direction EDR			-2		-2
Direction			-2	-1	-3
SGC Romorantin		+1			+1
PRS		-1	+1		-
TOTAL	+2	+2	+16	+6	+26

Voici la liminaire que nous avons lue avant de quitter la séance :

Monsieur le Président,

Près de 36 000 emplois supprimés depuis la création de la DGFIP, 130 000 agentes et agents en 2008 et 94 000 en 2023, et il faudrait se réjouir de n'avoir pour 2024 que 200 nouvelles suppressions d'emplois ! La Direction générale se félicite d'une évolution historique de la courbe des emplois. En effet, côté emplois pour 2024 nous en serions à + 148 ETP. Mais derrière ce chiffre se cache le Projet de Loi de Finance 2024 qui prévoit une suppression nette de 200 emplois, alors qu'on nous avait annoncé une pause nationale pour faire respirer le réseau.

Ce nouveau coup de rabet sur les emplois n'est justifié à aucun moment, si ce n'est par la réaffirmation que la DGFIP doit, une fois de plus, jouer les bons élèves via une contribution supplémentaire. C'en est une de trop pour la DGFIP, contributaire depuis de trop nombreuses années de la baisse des dépenses publiques. Pour arriver au solde positif annoncé de + 148 ETP affiché par la DG, il faut prendre en compte les transferts d'emplois de +348 ETP liés aux transferts de missions, et notamment des Douanes et de la taxe d'urbanisme.

Mais concrètement pour le réseau territorial des DDFIP/DRFIP, c'est une ponction supplémentaire de 155 emplois, dont 7 pour le Loir-et-Cher, soit 160 depuis 2007. Ces suppressions visent tout spécifiquement certaines catégories, comme les géomètres, montrant ainsi que pour la DG ce corps est voué à la disparition !

Alors que 6000 départs sont prévus pour 2024 dont 3700 à la retraite, la DG annonce le recrutement de 4400 agents et agentes, avec une priorité donnée pour le concours. Pour Solidaires Finances Publiques, l'enjeu est colossal pour ne pas dire vital pour une administration maltraitée depuis des années. Malheureusement faute d'une attractivité réelle, il n'est pas certain que les campagnes de communication soient suffisantes pour attirer de nombreux candidats. Ce n'est pas en tronquant la réalité sur l'état de la DGFIP, des conditions de travail, du niveau de rémunération à la traîne, que la DGFIP attirera les générations futures nécessaires au bon fonctionnement de notre administration.

